

République Démocratique du Congo



Le Ministre

**Discours du Ministre des Mines
2^{ème} édition de la Conférence minière**

Martin KABWELULU

Goma, 24 Mars 2014

- **Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat**
(Avec l'expression de mes hommages les plus déférents)
- **Honorable Président de l'Assemblée Nationale**
- **Honorable Président du Sénat**
- **Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement**
(Avec l'assurance de ma haute considération)
- **Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement et Chers Collègues**
- **Excellences Messieurs les Ambassadeurs et Chefs de missions diplomatiques**
- **Honorables Présidents des Assemblées Provinciales**
- **Messieurs les Gouverneurs des Provinces**
- **Monsieur le Président National de la FEC**
- **Monsieur le Président de la Chambre des Mines**
- **Mesdames et Messieurs Responsables ou Délégués des entreprises du secteur des ressources naturelles**
- **Messieurs les Représentants de la Société Civile et des ONG Nationales et Internationales**
- **Distingués invités, en vos titres et qualités respectifs**
- **Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs**

C'est un honneur pour moi, et pour mes Collègues Ministres en charge des ressources naturelles et ceux de la Synergie Mines-Energie-Transports, de prendre la parole, en leurs noms et au mien propre, à l'occasion de l'ouverture des travaux de la 2^{ème} édition de la Conférence Minière de la République Démocratique du Congo.

Nous nous retrouvons dans la Ville de Goma, pour ces assises, après la période de crise armée, et cela, grâce à la détermination de Son Excellence Monsieur le Président de la République, Commandant Suprême des Forces Armées de la République Démocratique du Congo, FARDC, et de la Police Nationale Congolaise.

En effet, sans la paix retrouvée, nous ne saurions pas nous réunir dans des bonnes conditions de sécurité ici dans cette Ville.

A cet effet, mes Collègues et moi même, nous nous empressons de nous acquitter d'un agréable et patriotique devoir, celui de rendre un hommage mérité au Président de la République, Chef de l'Etat, **Son Excellence Joseph KABILA KABANGE.**

Qu'il daigne trouver ici l'expression de notre profonde gratitude.

Par ailleurs, permettez-nous de saluer la présence des Honorables Présidents de l'Assemblée Nationale et du Sénat parmi nous dont les Institutions jouent un rôle prépondérant dans l'élaboration des lois pour asseoir la bonne gouvernance et la transparence dans l'ensemble du secteur des ressources naturelles.

Nous remercions s'adressent à **Son Excellence Monsieur Augustin MATATA PONYO Mapon**, Premier Ministre et Chef du Gouvernement pour tous les efforts déployés par le Gouvernement sous sa direction pour améliorer la gestion du secteur des ressources naturelles, considéré par tous comme secteur porteur de croissance en République Démocratique du Congo d'une part et d'autre part pour s'être approprié les instructions et directives du Président de la République pour doter nos Forces Armées des moyens nécessaires pour leur permettre d'assumer pleinement leur devoir.

Nous adressons également nos remerciements au Premier Président de la Cour Suprême de la Justice et au Procureur Général de la République, pour avoir accepté d'être parmi nous.

Nous sommes réconfortés par la présence de nos Collègues membres du Gouvernement qui ont fait le déplacement de Goma pour participer activement à cette Conférence.

En outre, nous tenons également à remercier leurs Excellences Messieurs les Ambassadeurs et Chefs de mission, les Députés Nationaux, les Honorables Présidents des Assemblées Provinciales, les

Gouverneurs de Provinces, les Députés Provinciaux, les Chefs Coutumiers, les Chefs d'entreprises, les partenaires techniques et financiers des organismes internationaux et les représentants de la Société Civile et des ONG pour leur participation à cette 2^{ème} édition de la Conférence Minière de la République Démocratique du Congo sur la bonne gouvernance et la transparence.

Votre présence témoigne de l'intérêt que vous attachez au secteur des ressources naturelles de notre pays.

Enfin, nos remerciements s'adressent aux membres du Comité de Suivi des recommandations de la 1^{ère} édition de la Conférence minière tenue à Lubumbashi les 30 et 31 janvier 2013 et à ceux du Comité d'organisation de la 2^{ème} édition.

- **Excellence Monsieur le Président de la République**
- **Mesdames et Messieurs**
- **Distingués invités, en vos titres et qualités respectifs**

Permettez-nous, avant de poursuivre notre propos, de vous présenter une évaluation succincte du niveau d'exécution des recommandations de la 1^{ère} édition de la Conférence Minière de la République Démocratique du Congo, tenue à Lubumbashi, les 30 et 31 janvier 2013.

Globalement, des progrès considérables ont été réalisés dans la mise en œuvre des recommandations qui avaient été formulées lors de l'édition 2013.

En effet, sur un total de 48 recommandations de la matrice de la bonne gouvernance, 38 ont été totalement ou partiellement réalisées, soit un taux de réalisation de 79 %, 7 recommandations sont en cours de réalisation et 3 sont non réalisées.

S'agissant des recommandations de la matrice de la transparence, sur un total de 29 recommandations, 26 ont été totalement ou partiellement réalisées, soit un taux de réalisation de 89 %, 3 recommandations sont en cours de réalisation.

Parmi les recommandations totalement réalisées, il y a lieu d'épingler, quelques-unes jugées pertinentes, à savoir :

- La recommandation relative à la pérennisation de l'organisation annuelle de la Conférence Minière de la République Démocratique du Congo, c'est pourquoi nous sommes tous ici pour la deuxième édition ;

- La recommandation relative à la mesure d'interdiction d'exporter les minerais à l'état brut par un Arrêté Interministériel portant nomenclature des produits miniers marchands. La réalisation de cette recommandation s'inscrit dans la vision du Chef de l'Etat de traiter, mieux de transformer localement nos minerais pour leur donner une valeur ajoutée. Ce qui les rendrait plus compétitifs sur le marché international et augmenterait davantage nos recettes d'exportation ;
- La recommandation ayant trait à la publication permanente des contrats miniers sur le site du Ministère des Mines dans le cadre de la transparence ;
- La recommandation liée à la mise en œuvre progressive des Actes Uniformes du Droit OHADA.

Les deux matrices des recommandations seront mises à votre disposition au cours des présentes assises.

**Excellence Monsieur le Président de la République,
Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs,
Distingués invités,**

Le thème central de cette 2^{ème} édition de la Conférence Minière de la République Démocratique du Congo porte sur « **la Gestion durable et transparente des ressources naturelles en République Démocratique du Congo : Axes stratégiques et défis pour un commerce responsable dans un partenariat gagnant-gagnant entre l'Etat Congolais et le secteur privé.** ».

En effet, le sol et le sous-sol, la forêt et les eaux de la République Démocratique du Congo recèlent une gamme aussi abondante que diversifiée des ressources naturelles, notamment minières, agricoles, forestières, halieutiques, énergétiques et touristiques.

Cependant, aussi paradoxal que cela puisse paraître, notre pays accuse, depuis son accession à la souveraineté nationale et internationale, un faible niveau de développement, avec un standing de vie précaire de sa population en dépit de l'existence de ces immenses et innombrables potentialités.

Ce contraste démontre clairement que le pays et ses habitants ne tirent pas davantage profit de l'exploitation des ressources naturelles dont ils sont dotés. La gouvernance de ces ressources est particulièrement l'une des causes à même d'expliquer un tel état des choses.

Fort de cela, le Gouvernement de la République s'est résolument engagé dans la voie des réformes profondes dans la gestion de ses ressources naturelles, et demeure convaincu que la refondation de cette gouvernance exige davantage de transformations dans les attitudes et les aptitudes de différents acteurs, notamment par l'élaboration de nouvelles pratiques en matière de gestion publique, fondées aussi bien sur des valeurs que sur des repères et des principes connus, reconnus et acceptés par tous ces acteurs.

C'est dans ce contexte que s'est tenue, à l'initiative de Son Excellence Monsieur le Président de la République **Joseph KABILA KABANGE**, les 30 et 31 janvier 2013 à Lubumbashi, dans la Province du Katanga, la 1^{ère} édition de la Conférence consacrée à la bonne gouvernance et à la transparence dans le secteur minier de la République Démocratique du Congo.

L'organisation de la 2^{ème} édition de la Conférence Minière de la RDC s'inscrit donc dans la logique de matérialiser cette volonté politique sur l'ensemble des secteurs des ressources naturelles de notre pays en synergie avec les secteurs de l'énergie et des transports en vue d'améliorer la gouvernance et la transparence.

Point n'est besoin de rappeler ici l'importance du développement des infrastructures routières, énergétiques et des transports pour une exploitation optimale des ressources naturelles dans notre pays. Pour ce faire, il faudrait le concours de tous, particulièrement du secteur privé, dans un partenariat gagnant-gagnant avec l'Etat Congolais, mieux encore dans un partenariat Public-Privé que nous appelons de tous nos vœux pour créer la richesse et les emplois dans notre pays.

A ce titre, nous pouvons rappeler les efforts du Chef de l'Etat, appuyé par le Gouvernement pour doter le pays d'un arsenal juridique attractif et mutuellement avantageux pour toutes les parties.

Ainsi, le pays a été successivement doté d'un Code Minier et d'un Code Forestier en 2002 respectivement par la loi n° 007/2002 du 11 juillet

2002 portant Code Minier et par la loi 011/2002 du 29 août 2002 portant Code Forestier.

Poursuivant le processus du renouvellement de l'arsenal juridique du secteur des ressources naturelles, Son Excellence Monsieur le Président de la République a promulgué la loi n° 11/009 du 09 juillet 2011 portant principes fondamentaux relatifs à la protection de l'environnement.

Aujourd'hui, le projet du Code de l'électricité a été transmis pour promulgation, tandis que la loi sur les Hydrocarbures est sous examen au Parlement.

Aussi, Mes collègues et moi-même profitons de cette tribune pour saluer le travail de titan de nos représentants dans les deux Chambres du Parlement.

Comme on peut s'en rendre compte, un effort de réorganisation du secteur des ressources naturelles se poursuit jusqu'à ce jour grâce aux efforts de tous, car le secteur des ressources naturelles est considéré, au risque de nous répéter sans cesse, comme le secteur porteur de croissance dans notre pays.

Dans ce cadre, pour certains spécialistes, le secteur des Mines a été la principale source de cette croissance, alimentée par une production de cuivre qui vient de franchir la barre de 900.000 tonnes en 2013.

Dans le secteur de l'or, la production industrielle a atteint une moyenne de 5 tonnes, ce qui est un record après plus de trois décennies. Toutefois, des mesures sont prises pour lutter efficacement contre la fraude minière dans cette filière, particulièrement dans le secteur minier artisanal.

Aujourd'hui, nous vivons donc l'ère de la renaissance de l'industrie minière Congolaise, car la République Démocratique du Congo a refait surface dans le concert des nations productrices et exportatrices des produits miniers.

Nous vivons également une ruée sans précédent d'investisseurs dans le secteur des Hydrocarbures, en particulier, intéressés par le Graben, mieux dans le Rift Albertine partagé entre la Province du Nord-Kivu et la Province Orientale.

Dans le secteur de l'énergie, point n'est besoin de rappeler ici l'intérêt que portent la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement et certains pays frères d'Afrique, notamment,

l'Afrique du Sud et le Nigeria sur la construction de Inga 3, qui, dans sa phase finale, pourra alimenter les industries dans le monde entier.

Dans ce domaine, il sied de souligner le programme de construction et/ou de réhabilitation des infrastructures énergétiques telles que les constructions des barrages de Katende, Kakobola, Zongo II, Ruzizi II et III et j'en passe. Dans ce secteur, il y a lieu de souligner que le Gouvernement se préoccupe également de l'exploitation du gaz méthane du Lac Kivu et du dégazage du Golf de KABUNO.

Au cours de ces assises, les experts se pencheront, sans nul doute, sur ce dossier capital. Il en est de même des questions de l'environnement, ainsi que celles liées à la Synergie Mines-Energie et Transports.

- **Excellence Monsieur le Président de la République,**
- **Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs**
- **Distingués Invités, en vos titres et qualités**

Pendant deux jours, les décideurs politiques, les acteurs de la Société Civile, les hommes de science, les opérateurs économiques et les industriels débattront de la question de la gestion des ressources naturelles et formuleront des

recommandations appropriées pour une gestion durable et transparente des ressources naturelles dont la providence a doté notre pays.

A cet effet, cette 2^{ème} édition de la Conférence minière de la République Démocratique du Congo qui se déroule dans la Ville de Goma, marquera, nous en sommes convaincu, un nouveau départ pour une gestion durable et transparente des ressources naturelles dans notre pays, grâce à l'apport de tous, particulièrement au partenariat Public – Privé mutuellement avantageux pour tous.

Nous vous remercions.

Fait à Goma, le 24 mars 2014.

Martin KABWELULU

Joseph IKOLI, DIRCABA

(NSEKA, 22.03.2014)

Fichier: IKOLI Discours Ministre des Mines

2^e édition Conférence minière Goma

2014

Page: 1-13